



INSPIRER LE POSSIBLE

RAPPORT ANNUEL

2013-2014



Association des
ingénieurs-conseils
du Québec

SOMMAIRE

- 3 PROFIL DE L'ASSOCIATION
- 4 CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 5 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
- 6 MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
- 7 RAPPORT D'ACTIVITÉ
- 10 ÉVÉNEMENTS
- 13 ÉTATS FINANCIERS
- 24 PUBLICATIONS
- 25 ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

L'ASSOCIATION

Fondée en 1974, l'Association des ingénieurs-conseils du Québec (AICQ) regroupe des firmes de toutes les tailles, présentes dans toutes les régions du Québec et qui emploient la majorité de la main-d'œuvre dans le secteur du génie-conseil. Ces firmes multidisciplinaires ou spécialisées offrent une gamme variée de services professionnels à des clients publics et privés dans de nombreux domaines.

MISSION

Promouvoir, servir et protéger les intérêts de l'industrie québécoise du génie-conseil auprès des pouvoirs publics, des clients et du public en général.

RÉPARTITION DES FIRMES MEMBRES SELON LA TAILLE, 2013-2014

Employés	Firmes	%	Nombre d'employés	%
1 à 24	10	31 %	114	0,8 %
25 à 124	9	24 %	504	3,5 %
125 à 499	7	16 %	1 767	12,4 %
500 et +	7	29 %	11 857	83,3 %
	33	100 %	14 242	100 %

LISTE DES MEMBRES AU 31 MARS 2014

Amec Environnement et Infrastructure,
une division d'AMEC Amériques Ltée
Avizo Experts-Conseils inc.
AXOR Experts-Conseils Inc.
BBA inc.
Beaudoin, Hurens
Bechtel Québec Limitée
Bouthillette Parizeau inc.
CBA Experts-Conseils inc.
CIMA+
Concept Naval Experts Maritimes inc.
Dessau
Exp
Génius conseil inc.
Géophysique GPR International inc.
Golder Associés Ltée
Groupe MMM Limitée
Groupe-conseil TDA
Infrastructel inc.
J. L. Richards et Associés Ltée
Johnston-Vermette
Le Groupe Conseil T.T. Katz inc.
Le Groupe Génitique inc.
Le Groupe-Conseil Génipur inc.
NCK Inc.
Pluritec Ltée
RD Énergie
Roche Ltée, Groupe-conseil
SDK et associés inc.
SNC-Lavalin inc.
SPN Consultants inc.
TDR Experts-Conseils Associés Inc.
Tetra Tech inc.
WSP Canada inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENT DU CONSEIL (PAR INTÉRIM)

Monsieur Claude Décary, ing.

Président-directeur général
Bouthillette Parizeau inc.

VICE-PRÉSIDENT

Monsieur Robert Rivard, ing.

Président
Infrastructel inc.

TRÉSORIER

Monsieur Pierre Nader, ing

Président
SPN Consultants inc.

PRÉSIDENT EX-OFFICIO

Monsieur Marc Tremblay, ing.

Vice-président principal, Québec
WSP Canada Inc.

ADMINISTRATEURS

Monsieur Jean Demers, ing.

Directeur général, Québec
Groupe MMM Limitée

Madame Johanne Desrochers, B.A.A., caé

Présidente-directrice générale
AICQ

Monsieur Denis Harvie, ing.

Président
Tetra Tech - Est du Canada

Monsieur Robert Landry, ing., M.B.A.

Vice-président principal
Division Transport, Infrastructures et Bâtiment
SNC-Lavalin Infrastructures et Construction

Monsieur Sébastien Legault-Lavallée, ing., PMP

Chargé de projet
Division Infrastructures urbaines
AXOR Experts-Conseils Inc

DÉLÉGUÉS À L'ASSOCIATION DES FIRMES D'INGÉNIEURS-CONSEILS DU CANADA (AFIC)

Monsieur Simon Davidson, ing.

Chargé d'affaires, Corporatif
Roche Itée, Groupe-conseil

Monsieur Luciano Piciacchia, Ph.D., P.Eng.

Vice-président, Québec
Amec Environnement et Infrastructure,
une division d'AMEC Amériques Itée

Monsieur François Plourde, ing.

Vice-président exécutif
CIMA+

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Cette année, nombre de firmes ont entrepris de réviser leurs règles de gouvernance, leurs pratiques d'affaires et leurs modèles de gestion. Quoique certains de ces changements porteront fruit davantage à moyen et long termes, certains ont d'ores et déjà des impacts positifs. Qu'il suffise de mentionner le nombre d'accréditations accordées par l'Autorité des marchés financiers (AMF), l'annonce de la reprise de grands chantiers ou la conclusion de contrats mis en attente depuis un bon moment déjà. Le redressement est en voie de se réaliser, mais beaucoup de travail reste à faire pour redonner confiance aux donneurs d'ouvrage, aux décideurs politiques et à l'ensemble de la population.

Déterminé à contribuer à rétablir cette confiance, et à repositionner le rôle et l'apport du génie-conseil au mieux-être de l'ensemble de la collectivité, j'ai accepté, en décembre 2013, d'agir comme président par intérim du conseil d'administration de l'Association. J'ai ainsi pris le relais de Marc Tremblay, président du conseil 2012-2013, qui avait accepté de demeurer en fonction jusqu'à la nomination des officiers. J'en profite pour le remercier sincèrement. Le conseil d'administration avait adopté cette approche en raison du nombre exceptionnel de six nouveaux administrateurs élus en cours d'année.

Une année charnière

Tout au long de cette année 2013-2014, l'Association est demeurée attentive et active pour soutenir et défendre les intérêts et les réalisations du génie-conseil. Il importe de rappeler que l'Association n'a jamais défendu l'indéfendable, mais qu'elle a veillé à préciser et à rectifier les faits lorsque nécessaire. Et elle a surtout cherché à maintenir et à faire progresser le dialogue avec toutes les parties intéressées.

Je veux cependant attirer votre attention sur le virage amorcé en janvier dernier. Réunis en séance

spéciale pour discuter de l'avenir de l'Association, les membres du conseil d'administration en sont arrivés à deux conclusions fondamentales. D'abord, l'AICQ est le véhicule essentiel pour représenter les intérêts de notre secteur et faire entendre sa voix auprès des gouvernements, des donneurs d'ouvrage publics et privés et de la population. Ensuite, le génie-conseil doit se positionner comme un véritable partenaire du développement socioéconomique durable du Québec.

Fort de ces constats, la réflexion a mené à la définition des grandes orientations du plan stratégique 2014-2017 de l'Association : mobiliser l'ensemble des firmes de génie-conseil autour des valeurs de qualité et d'intégrité, faire reconnaître la valeur ajoutée du génie-conseil au développement socioéconomique du Québec et négocier de saines conditions d'exercice de la profession pour améliorer l'offre de services.

Sous réserve de l'approbation finale par l'ensemble des membres, ces orientations guideront toutes les actions de l'AICQ pour les prochaines années.

En parallèle à ces actions, nous avons déployé des efforts de recrutement de nouveaux membres. En effet, nous avons besoin d'une Association forte pour atteindre nos objectifs, et le maintien d'un membership représentatif de notre secteur est primordial à ce niveau. Nos efforts se poursuivront au cours des prochains mois et chacun des membres peut certainement y contribuer.

En terminant, je souhaite remercier les administrateurs, ainsi que tous les bénévoles et l'équipe de la permanence pour leur travail et leur collaboration. Je veux adresser des remerciements particuliers à notre présidente-directrice générale, Johanne Desrochers, qui quittera l'Association après 28 ans de loyaux services. Elle a fait preuve d'un grand professionnalisme dans la conduite de la réflexion



CLAUDE DÉCARY, ING.
PRÉSIDENT DU CONSEIL

stratégique des derniers mois, de même que dans tous les aspects de son travail durant ces nombreuses années. Ses qualités ont été constamment remarquées et appréciées par tous, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre secteur. J'en profite également pour remercier madame Francine Loignon, adjointe à la direction, qui quittera ses fonctions après neuf années au sein de l'AICQ. Son expérience du monde associatif et sa dévotion ont été des atouts de grande valeur pour l'Association. Au nom de toutes les firmes et partenaires du génie-conseil au Québec, merci.

Claude Décary, ing.
Président du conseil

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



JOHANNE DESROCHERS, B.A.A., CAÉ
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Ce sera là mon 28^e et dernier message adressé aux membres de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec, une association qui peut être fière d'exister aux côtés de ses pairs dans toutes les provinces et territoires canadiens, réunis au sein de l'Association des firmes d'ingénieurs-conseils du Canada (AFIC-Canada). Au cours de toutes ces années, j'ai été à même de constater à quel point le génie québécois était une référence et combien l'AICQ était perçue comme un chef de file dans notre secteur. Les nombreux messages reçus à la suite de l'annonce de mon départ vont en ce sens, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs au Canada et dans le monde.

Je ne peux que vous encourager à parcourir le monde au sein de la Fédération internationale des ingénieurs-conseils (FIDIC) et de l'AFIC-Canada, deux associations auxquelles vous appartenez en quelque sorte grâce à votre adhésion à l'AICQ.

L'AICQ représente les firmes de génie-conseil au Québec depuis 40 ans cette année. Les réalisations ont été nombreuses et positives pour l'industrie au fil des ans, mais l'Association traverse aujourd'hui une sorte de « crise de la quarantaine », directement liée à la crise sans précédent qui secoue le secteur du génie-conseil depuis quelques années déjà, combinée à une économie au ralenti dans la majorité des secteurs où œuvrent les firmes membres. Bien que des changements importants ont dû être apportés au niveau des opérations de l'AICQ afin de stabiliser une situation financière difficile, qui reflète notamment les milliers de pertes d'emplois subies partout en génie-conseil au Québec, de nombreux dossiers ont été traités, comme vous le verrez à la lecture du rapport d'activité.

Je souhaite remercier tous les administrateurs et plus particulièrement M. Claude Décarry, président du conseil par intérim, qui n'a pas hésité à revenir au conseil d'administration de l'Association à un moment crucial de son histoire et qui a piloté efficacement l'exercice de planification stratégique.

Je souhaite aussi remercier toute l'équipe de la permanence, qui a travaillé avec conviction malgré un contexte difficile. Je voudrais remercier de façon plus spécifique Pierre Nadeau, Kim Cadieux, respectivement directeur des communications et coordonnatrice des événements et partenariats, ainsi que Florène Kakunze, qui a fait un excellent

travail comme coordonnatrice de la recherche et des services aux membres avant de nous quitter au printemps. Merci également à Blandine Kalala, qui a été d'un grand secours durant le congé de maternité de Véronique Pleau, et à Manon Charron, qui a prêté main forte bénévolement à toute l'équipe sur différents dossiers depuis novembre dernier. Et finalement, merci à Francine Loignon, dont j'ai pu apprécier chaque jour la disponibilité, la rigueur et tout le doigté si précieux comme adjointe de direction durant plusieurs années. Je suis très fière de cette équipe bâtie au fil des ans et convaincue qu'elle saura, au cours des prochaines années, contribuer à la transformation de l'AICQ.

Ma dernière pensée va à tous les ex-présidents du conseil, actifs ou non, qui ont tant contribué au développement du génie-conseil québécois et desquels j'ai tant appris, en souhaitant que leurs successeurs puissent faire progresser l'Association et le génie-conseil québécois pendant encore de très nombreuses années par leur leadership et dans le respect des meilleures pratiques, comme la majorité de leurs prédécesseurs.

Johanne Desrochers, B.A.A., caé
Présidente-directrice générale

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le présent rapport d'activité résume les interventions de l'AICQ dans des dossiers d'importance en 2013-2014. Merci aux membres du conseil d'administration, à tous les bénévoles des comités permanents et *ad hoc*, ainsi qu'à l'équipe de la permanence pour leur contribution à différentes étapes.

Révision du Barème des honoraires

Un groupe de travail constitué de membres œuvrant en bâtiment, environnement, municipal et transport a été constitué afin de mettre à jour le Barème des honoraires de l'AICQ et de l'adapter aux réalités des différents secteurs d'activité. Les principales modifications concernent l'intégration des services en environnement, l'indexation des taux horaires et l'ajustement des montants liés aux classes des coûts des travaux.

Consultation sur les règles et les pratiques des organismes publics en matière contractuelle

Le Conseil du trésor souhaite identifier de nouvelles règles ou pratiques visant à optimiser la gestion des organismes publics en matière contractuelle. Ainsi, une consultation portant sur l'identification et la mise en œuvre des meilleures pratiques a été amorcée auprès de plusieurs organisations concernées. L'AICQ a été conviée à y participer et a formé un groupe de travail afin d'élaborer des suggestions et des recommandations. Les membres du groupe de travail ont notamment souligné l'importance d'harmoniser les règles d'octroi de contrats dans les municipalités avec celles en vigueur au niveau provincial. La production d'un guide d'application des règles, la mise en place d'un mécanisme transparent pour assurer la rotation dans l'attribution des mandats et la mise en place d'instances décisionnelles impartiales afin d'arbitrer les décisions d'appel qui pourraient être formulées dans le cadre des processus d'évaluation font également partie des recommandations.

Mémoire sur le projet de loi n° 61

En novembre 2013, le gouvernement a déposé un projet de loi proposant de nouveaux moyens pour

recouvrer les sommes payées injustement par des organismes publics à des entreprises œuvrant dans l'industrie de la construction. L'AICQ a appuyé le programme de remboursement volontaire dans son mémoire et lors de son audition en commission parlementaire. L'AICQ a également proposé certaines modifications afin de favoriser et de faciliter la participation des firmes à ce programme. De plus, l'AICQ a profité de cette occasion pour mettre de l'avant les changements importants effectués au sein de plusieurs firmes de génie-conseil au cours des dernières années en matière de gestion de l'éthique et de l'intégrité.

Programme d'audits de l'Ordre des ingénieurs du Québec

L'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) a annoncé, en 2013, le lancement d'un programme d'audits sur les pratiques commerciales des firmes de génie-conseil. Dès le départ, l'AICQ et l'ensemble des firmes membres ont donné leur appui à cette démarche et ont annoncé leur intention d'y prendre part activement. Des représentants de l'AICQ et de firmes de génie-conseil de différentes tailles ont d'ailleurs participé aux réunions avec le Bureau de normalisation du Québec, mandaté pour développer un cahier des charges privé qui servira de base aux audits.

Révision de la Loi sur les ingénieurs

Au cours de la dernière année, un projet de loi impliquant la révision de la Loi sur les ingénieurs a été déposé à l'Assemblée nationale pour une deuxième fois en autant d'années. Un groupe de travail a analysé en détail le projet de loi et dans l'ensemble, l'AICQ était satisfaite de la révision proposée. Le mémoire de l'Association a néanmoins soulevé certains éléments difficiles à appliquer ou sujets à interprétation. Entre autres, les activités portant sur l'enveloppe du bâtiment ont fait l'objet de commentaires visant à préserver la reconnaissance de l'expertise des ingénieurs dans ce domaine. Les discussions se poursuivent en vue du dépôt d'une prochaine version du projet de loi.

Enquêtes AICQ : rémunération et coûts des TI

La troisième édition de l'enquête de rémunération réalisée en collaboration avec Normandin Beaudry, membre associé de l'AICQ, a été lancée en cours d'année. Cette enquête vise notamment à identifier les tendances du secteur du génie-conseil en matière de rémunération et à mieux cerner les enjeux auxquels les firmes sont confrontées. Cette édition comportait plusieurs améliorations, notamment une révision de la cartographie des emplois repères, un regroupement de certaines villes et l'ajout d'autres provinces canadiennes. Malheureusement, peu de firmes ont participé cette année.

De plus, l'AICQ a lancé une nouvelle étude sur les coûts des technologies de l'information (TI) auprès des firmes membres. Cette enquête, menée depuis 2005, a pour objectif d'évaluer l'évolution des dépenses liées aux TI. L'enquête est toujours ouverte et les résultats devraient être disponibles au cours de l'été.

Communications et représentations

L'année a été ponctuée de plusieurs interventions publiques sur des enjeux majeurs. Dès le début septembre, l'AICQ a dû réagir rapidement afin de rectifier les faits à la suite de certains témoignages devant la Commission Charbonneau. L'Association a également annoncé à ce moment l'abolition des fonctions d'agents de liaison régionaux.

De plus, les interventions dans le dossier d'octroi d'un mandat, sans mise en concurrence, pour des services d'ingénierie et de coordination dans le projet du nouveau pont Champlain, ainsi que la signature du *Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrôle* ont eu des échos importants dans les médias.

Toujours au chapitre des communications, des modifications ont été apportées à la structure du site Internet afin de mettre l'accent sur les nouvelles de l'industrie et l'agenda des événements à venir. Une nouvelle section a aussi été créée pour le *Forum des jeunes professionnels* de l'AICQ et des espaces publicitaires ont également été ajoutés.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Par ailleurs, des ingénieurs et technologues de différentes firmes ont joint leurs efforts à ceux de l'AICQ afin de présenter les carrières en génie-conseil aux étudiants de sept établissements de niveaux collégial et universitaire offrant des programmes pertinents. Dans un même ordre d'idées, mentionnons que devant les difficultés de financement reliées au contexte actuel dans l'industrie du génie-conseil, le conseil d'administration de l'AICQ a été contraint de suspendre, pour une durée indéterminée, le programme de bourses étudiantes de l'Association.

Enfin, l'AICQ a fait de nombreuses représentations auprès des gouvernements, de donneurs d'ordres publics et privés et de décideurs du milieu des affaires durant l'année. Entre autres, l'AICQ et certains membres ont participé à un colloque du Conseil du patronat sur l'octroi et la gestion des contrats publics. L'AICQ a aussi joint le regroupement SWITCH, qui souhaite accélérer le virage vers une économie verte au Québec.

Événements

Encore une fois cette année, plusieurs événements de qualité ont été présentés par l'AICQ. Aux quelques événements dont les photos se trouvent dans les pages qui suivent, ajoutons entre autres des conférences de l'Association de l'aluminium du Canada et de Gaz Métro, une formation de deux jours sur la négociation des honoraires de services professionnels et plusieurs activités du Forum des jeunes professionnels.

Comités permanents

En début d'année, les comités permanents de l'AICQ ont été invités à mener une réflexion sur leur mandat et sur la formule des rencontres. À la suite de cet exercice, certains comités ont modifié leurs activités, notamment la fréquence de leurs rencontres. Les paragraphes qui suivent résument les faits saillants du travail des comités actifs. Merci aux prési-

dents de comités qui ont contribué à préparer ces résumés et à faire avancer leurs dossiers cette année : M. Alexandre Bélisle (Johnston-Vermette), M. José De Sousa (SNC-Lavalin Télécom), M^e Sadéka Hédaraly (Dessau), M. Martin Héту (WSP Canada inc.), M. Sébastien Legault-Lavallée (AXOR Experts-Conseils), M. Michel Lebeau (CIMA+), M. Pierre Nadon et M. André Thivierge (SNC-Lavalin).

Le **comité Affaires juridiques** a révisé les contrats types *Convention préliminaire de coentreprise* et *Convention de coentreprise*. De nombreuses rencontres et séances de travail ont été tenues avec les avocats membres du comité. Ces conventions ont été revues en profondeur afin qu'elles reflètent de la façon la plus juste possible la réalité quotidienne des membres et qu'elles soient également le plus « passe-partout » possible. Ces modèles d'ententes sont maintenant disponibles par le biais de l'AICQ en français et en anglais.

Deux autres sujets ont retenu l'attention du comité. Ainsi, un groupe de travail a été formé en vue de la rédaction d'un mémoire commentant les concepts relativement à la production de plans de statut « Tel que construit », une notion dont l'application soulève certaines inquiétudes et préoccupations des firmes de génie-conseil au Québec. Le comité est également en train d'élaborer un programme de travail afin d'examiner les clauses abusives dans les documents d'appel d'offres. Finalement, le comité interagit régulièrement avec les autres comités afin de répondre à leurs questions sur les difficultés vécues au sein de leurs sphères d'activité respectives.

Le **comité Bâtiment** s'est réuni régulièrement cette année. Les membres du comité ont ciblé le sujet des clauses contractuelles jugées abusives dans les appels d'offres et les contrats des donneurs d'ordres. Bien que certaines de ces clauses figurent depuis longtemps dans certains contrats types, elles étaient auparavant peu ou pas utilisées. Tou-

tefois, le contexte des dernières années a remis à l'avant-plan certaines de ces clauses, ayant pour effet, dans la plupart des cas, d'augmenter de manière injustifiée la responsabilité des firmes à divers égards. Des exemples de clauses jugées abusives ont été répertoriés par les membres du comité. À terme, l'objectif est de circonscrire clairement et correctement, avec les donneurs d'ordres concernés, les rôles et responsabilités de chacune des parties. L'approche préconisée est celle de collaboration utilisée l'année dernière avec la Société immobilière du Québec (SIQ) pour l'élaboration du Guide d'application du décret 1235-87. Les démarches seront poursuivies l'an prochain.

Le **comité Énergie** a continué de se pencher sur des dossiers en majorité liés à Hydro-Québec. Entre autres, des questions concernant le formulaire de qualifications, les modes de sélection, les critères d'évaluation, les estimations et l'innovation ont été discutées au cours de l'année. De plus, des questionnements concernant l'interprétation de certains éléments spécifiques de l'entente AICQ-Hydro-Québec ont fait l'objet d'une attention particulière.

De son côté, le **comité Environnement** a procédé à une réflexion sur son fonctionnement. Les membres du comité ont convenu de maintenir certaines activités et de réduire le rythme des rencontres. Les sujets de discussion potentiels pour le comité de liaison avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ont été identifiés, mais la rencontre prévue ce printemps a été reportée à une date ultérieure. Les enjeux de l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures au Québec ont également été abordés, et cela a donné lieu à une activité très appréciée sur le sujet au printemps.

Les travaux du **comité Industrie** ont été marqués par une nouvelle activité proposée par son président, M. Alexandre Bélisle, soit un échange et une

RAPPORT D'ACTIVITÉ

discussion en profondeur à chaque réunion, orientée autour d'un sujet d'intérêt général et ce, au profit de tous et chacun. À titre d'exemple, les solutions possibles pour l'amélioration de la productivité sur les chantiers de construction au Québec ont fait l'objet de discussions et cette initiative, incluant la rédaction d'un rapport sur le sujet, pourrait mener à la création d'une table de concertation. Le comité s'est également intéressé à la question des dossiers d'informations techniques sur les parcs industriels. De plus, le comité a reçu à quelques occasions des invités de marque.

Les membres du **comité Télécommunications et nouvelles technologies** ont discuté de la mission du comité et ont convenu que celui-ci devait servir de forum de discussion sur les enjeux communs auxquels les entreprises sont confrontées. Sur le plan de la formule, il a été entendu que le comité espace davantage ses réunions, en se réservant la possibilité de convoquer des rencontres extraordinaires au

besoin. Le comité a également contribué à l'organisation de deux activités avec la Direction générale des services de télécommunication (DGST) du Centre de services partagés du Québec, l'automne dernier.

Le **comité Transport** a continué de tenir des réunions régulières. Les questions de responsabilité professionnelle et d'avenants sur les chantiers dans les mandats de surveillance des travaux de construction, l'appellation TQC, le processus d'évaluation des firmes, la formation, les modifications au Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports, ainsi que les estampes pour TQC et dessins d'atelier comptent parmi les sujets abordés durant l'année.

Au **Forum des jeunes professionnels** de l'AICQ, c'est un comité directeur motivé et dévoué qui s'est impliqué pour fournir aux membres une année remplie d'activités. En plus de la participation du président aux réunions du conseil d'administration de l'AICQ, le comité directeur du FORUM s'est réuni à

sept reprises. Le comité événement a été particulièrement actif. Dans la région métropolitaine, le FORUM a présenté quatre conférences ainsi que deux visites techniques, en plus de la tenue de deux 5@7. Il a également orchestré deux conférences et une visite technique à Québec.

Le comité des relations externes a, quant à lui, continué la promotion du génie-conseil auprès de la relève dans le cadre des présentations aux étudiants. Le comité communications a également contribué à renouveler la section du FORUM sur le site Internet de l'AICQ, où l'ensemble des activités organisées sont désormais affichées.



ÉVÉNEMENTS 2013-2014



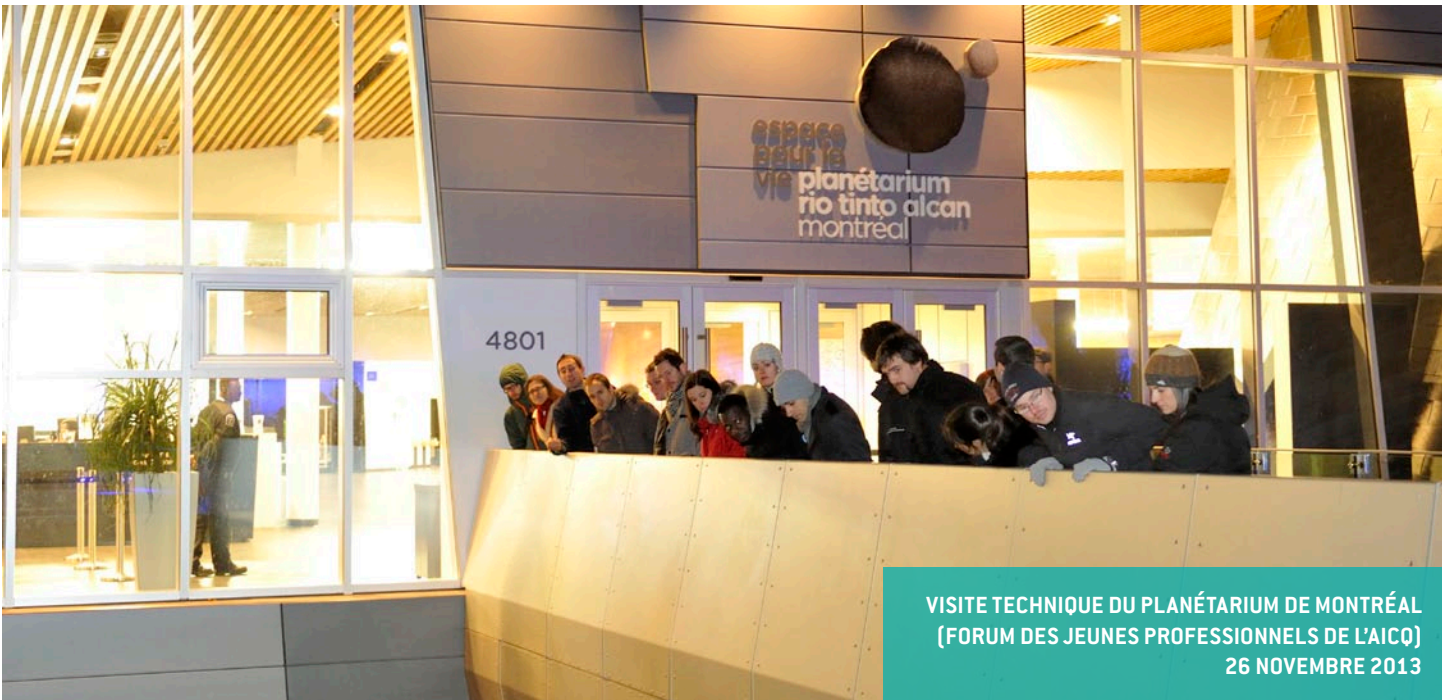
ÉVÉNEMENTS 2013-2014



ÉVÉNEMENTS 2013-2014



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION
(DGST) DU CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC
12 NOVEMBRE 2013



VISITE TECHNIQUE DU PLANÉTIUM DE MONTRÉAL
(FORUM DES JEUNES PROFESSIONNELS DE L'AICQ)
26 NOVEMBRE 2013



INFRASTRUCTURE CANADA – NOUVEAU PONT POUR LE SAINT-LAURENT
12 MARS 2014

RAPPORT FINANCIER ANNUEL



ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2014 ET 2013

Le 10 juin 2014

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de
l'Association des ingénieurs-conseils du Québec

Nous avons procédé à l'examen du bilan de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec au 31 mars 2014 ainsi que des états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'Association des ingénieurs-conseils du Québec.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A116853

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2014 ET 2013

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

BILAN

(NON AUDITÉ)

AU 31 MARS 2014

	2014 \$	2013 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34 546	48 030
Placements temporaires	202 568	467 312
Comptes débiteurs (note 4)	150 747	160 343
Frais payés d'avance	11 511	28 049
	<u>399 372</u>	<u>703 734</u>
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>5 276</u>	<u>9 130</u>
	<u>404 648</u>	<u>712 864</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs (note 6)	68 585	104 964
Revenus reportés (note 3)	1 500	12 600
Revenus reportés – campagne de promotion (note 3)	-	75 466
	<u>70 085</u>	<u>193 030</u>
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles	5 276	9 130
Non affecté	<u>329 287</u>	<u>510 704</u>
	<u>334 563</u>	<u>519 834</u>
	<u>404 648</u>	<u>712 864</u>

Approuvé par le Conseil,



administrateur
Monsieur Claude Décary, ing.
Président du conseil (par interim)



administrateur
Monsieur Pierre Nader, ing
Trésorier

RAPPORT FINANCIER ANNUEL ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2014 ET 2013

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

(NON AUDITÉ)

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

			2014	2013
	Investi en immobilisations corporelles \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	9 130	510 704	519 834	416 843
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(3 854)	(181 417)	(185 271)	102 991
Solde à la clôture de l'exercice	5 276	329 287	334 563	519 834

RAPPORT FINANCIER ANNUEL ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2014 ET 2013

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

RÉSULTATS

(NON AUDITÉ)

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

	2014 \$	2013 \$
Produits		
Cotisations des membres	852 394	1 221 697
Cotisations des membres associés	17 671	33 038
Remises AFIC	(299 610)	(512 506)
	570 455	742 229
Activités de promotion de la profession	243 570	153 041
Déjeuners-causeries, colloques, assemblée annuelle et rencontres régionales	64 848	89 495
Ristournes	30 084	19 680
Publications	8 736	17 637
Revenu de placements	1 662	9 679
Divers	30	90
	919 385	1 031 851
Charges		
Salaires et charges sociales	485 449	433 250
Activités de promotion de la profession	309 930	98 450
Loyer, taxes et permis	65 089	66 320
Déjeuners-causeries, colloques, assemblée annuelle et rencontres régionales	37 514	62 861
Frais juridiques et frais d'audit et de comptabilité	44 882	48 687
Promotion, publicité et relations publiques	30 192	45 110
Frais de bureau	26 870	29 797
Frais de déplacement, d'assemblées et de représentation	30 580	27 947
Téléphone, messagerie et frais postaux	24 285	18 664
Divers	15 415	9 429
Publications	7 792	5 933
Projets spéciaux	22 804	4 871
Amortissement des immobilisations corporelles	3 854	2 541
	1 104 656	853 860
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant prise en compte des éléments ci-dessous	(185 271)	177 991
Cotisation spéciale – campagne de promotion	75 466	167 140
Charges – campagne de promotion (note 8)	(75 466)	(167 140)
Provision pour créances douteuses	-	(75 000)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(185 271)	102 991

RAPPORT FINANCIER ANNUEL ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2014 ET 2013

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

(NON AUDITÉ)

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

	2014 \$	2013 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(185 271)	102 991
Revenus reportés	(11 100)	(7 673)
Revenus reportés – campagne de promotion	(75 466)	(167 140)
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 854	2 541
	<u>(267 983)</u>	<u>(69 281)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	(10 245)	511 226
	<u>(278 228)</u>	<u>441 945</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(10 000)
Placements temporaires	264 744	(467 312)
	<u>264 744</u>	<u>(477 312)</u>
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(13 484)	(35 367)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	48 030	83 397
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	34 546	48 030

RAPPORT FINANCIER ANNUEL ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2014 ET 2013

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

NOTES ANNEXES

(NON AUDITÉ)

31 MARS 2014

1 Constitution et nature des activités

L'Association des ingénieurs-conseils du Québec (l'« Association »), constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif exempt d'impôt sur le revenu. Son objectif consiste à sauvegarder et à promouvoir les intérêts de la profession d'ingénieur-conseil et de ses membres.

2 Principales méthodes comptables

L'Association applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL), à la Partie III du *Manuel de CPA* (Comptables professionnels agréés) *Canada*.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCCOSBL exige de la direction qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif et du passif inscrits, sur l'actif et le passif éventuels à la date des états financiers et sur les produits et les charges comptabilisés durant l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes bancaires, ainsi que tous les placements liquides dont l'échéance initiale est égale ou inférieure à trois mois.

Constatation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

Mesure des instruments financiers

L'Association mesure initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'Association. La comptabilisation à la date du règlement est utilisée.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements temporaires sont classés dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont présentés à la juste valeur, et les gains et les pertes découlant de leur réévaluation à la clôture de chaque période sont compris dans les résultats.

- - -
- - -

RAPPORT FINANCIER ANNUEL ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2014 ET 2013

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

NOTES ANNEXES

(NON AUDITÉ)

31 MARS 2014

Les comptes débiteurs sont classés dans les prêts et créances. Après leur constatation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'Association, le coût amorti correspond généralement au coût en raison de leur échéance à court terme.

Les comptes créditeurs sont classés dans les autres passifs financiers. Ils sont initialement évalués à la juste valeur, et les évaluations ultérieures sont faites au coût, déduction faite de l'amortissement, d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'Association, cette valeur correspond au coût en raison de leur échéance à court terme.

L'Association a évalué la juste valeur de ses instruments financiers basée sur les taux d'intérêt actuels, la valeur de marché et le prix actuel d'instruments financiers assortis de conditions similaires.

Dépréciation

Les actifs financiers mesurés au coût amorti sont soumis à un test de recouvrabilité quand il y a des indications de dépréciation. Le montant de la dépréciation est constaté au résultat net. Les dépréciations constatées préalablement peuvent être renversées jusqu'à concurrence de l'amélioration, directement ou en ajustant le compte de provision, pourvu qu'elles ne soient pas plus importantes que le montant qui aurait été reporté à la date du renversement si la dépréciation n'avait pas été constatée préalablement. Le montant du renversement est constaté au résultat net.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé s'y rapportant.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire, sur une période de trois ans.

3 Revenus reportés

Les revenus reportés représentent des cotisations perçues d'avance pour l'exercice ou des services perçus d'avance.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2014 ET 2013

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

NOTES ANNEXES

(NON AUDITÉ)

31 MARS 2014

4 Comptes débiteurs

	2014 \$	2013 \$
Comptes clients	222 425	225 587
Provision pour créances douteuses	(75 000)	(75 000)
Intérêts courus	631	2 024
Taxes à la consommation	2 691	7 732
	<u>150 747</u>	<u>160 343</u>

5 Immobilisations corporelles

	2014		2013	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Mobilier et équipement de bureau	10 000	5 000	5 000	8 333
Matériel informatique	21 430	21 154	276	797
	<u>31 430</u>	<u>26 154</u>	<u>5 276</u>	<u>9 130</u>

6 Comptes créditeurs

	2014 \$	2013 \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	<u>68 585</u>	<u>104 964</u>

RAPPORT FINANCIER ANNUEL ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2014 ET 2013

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

NOTES ANNEXES

(NON AUDITÉ)

31 MARS 2014

7 Capital

L'Association gère son capital afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Préserver sa capacité de poursuivre son exploitation afin de soutenir financièrement les projets;
- Financer les activités courantes et futures;
- S'assurer qu'elle est capable de respecter ses obligations financières lorsqu'elles sont dues.

L'Association définit son capital par le solde de l'actif net non affecté d'un montant de 329 287 \$ au 31 mars 2014 (510 704 \$ au 31 mars 2013).

8 Charges – campagne de promotion

Les charges – campagne de promotion se décomposent comme suit (par fournisseur) :

	2014 \$	2013 \$
Casacom	(390)	(13 859)
Sphère Communication	(53 122)	(137 233)
Borden Ladner Gervais	(8 506)	(14 909)
Médias Transcontinental S.E.N.C.	(2 589)	-
Divers fournisseurs	(10 859)	(1 139)
	<u>(75 466)</u>	<u>(167 140)</u>

9 Engagements

Les paiements minimaux futurs que l'Association s'est engagée à verser au cours des prochains exercices en vertu de contrats de location-exploitation, qui totalisent 116 493 \$, s'établissent comme suit :

	\$
2015	27 114
2016	26 194
2017	25 274
2018	25 274
2019	12 637

RAPPORT FINANCIER ANNUEL ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2014 ET 2013

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

NOTES ANNEXES

(NON AUDITÉ)

31 MARS 2014

10 Flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	2014 \$	2013 \$
Diminution (augmentation) des Comptes débiteurs	9 596	596 155
Frais payés d'avance	16 538	(14 096)
Diminution des Comptes créditeurs	(36 379)	(70 833)
	<u>(10 245)</u>	<u>511 226</u>

11 Instruments financiers

L'Association est exposée à une variété de risques en raison des instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure des risques auxquels est exposée l'Association au 31 mars 2014.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement en raison de ses comptes créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit principal de l'Association est lié à sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et à ses placements temporaires. L'Association ne traite qu'avec des institutions réputées, ce qui limite son risque de crédit.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'Association est principalement exposée au risque de taux d'intérêt et à l'autre risque de prix.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2014 ET 2013

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

NOTES ANNEXES

(NON AUDITÉ)

31 MARS 2014

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et variable. Les instruments à taux fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur, alors que les instruments à taux variable l'assujettissent à un risque de flux de trésorerie.

Au 31 mars 2014, l'Association est exposée au risque de taux d'intérêt par ses placements temporaires à taux fixe.

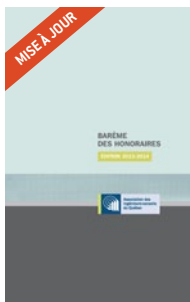
Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Association est exposée à l'autre risque de prix par ses placements temporaires.



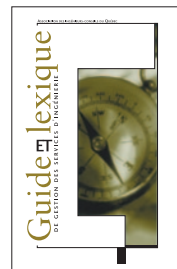
PUBLICATIONS

L'Association édite diverses publications relatives aux affaires administratives et contractuelles en collaboration avec ses membres et ses partenaires. Certaines publications sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de l'AICQ. Pour la liste complète des publications disponibles, visitez le www.aicq.qc.ca.



BARÈME DES HONORAIRES

Le Barème des honoraires de l'AICQ regroupe et définit clairement les éléments à considérer pour établir des contrats de services entre client et ingénieur. Un outil de référence pour la négociation des honoraires des services professionnels d'ingénierie. Le barème a fait l'objet d'une révision en 2013, notamment afin d'y intégrer les services environnementaux. Disponible en anglais.



GUIDE ET LEXIQUE DE GESTION DES SERVICES D'INGÉNIEURIE

Ce guide définit l'étendue des services à rendre par les ingénieurs-conseils à chaque étape d'un projet et présente les classes d'estimation des coûts. Il inclut également un lexique des 122 principaux termes utilisés en gestion de projets d'ingénierie. Disponible en anglais.



CONVENTION (PRÉLIMINAIRE) DE COENTREPRISE

Les documents *Convention préliminaire de coentreprise* et *Convention de coentreprise* sont des contrats types conçus par les membres du comité Affaires juridiques de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec. Ces modèles visent de mettre à la disposition des firmes d'ingénierie un document répondant aux normes contractuelles et de faciliter la conclusion d'ententes de partenariat (consortiums). Disponible en anglais.



LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE

Les *Lignes directrices de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec en matière d'éthique* encouragent l'adoption des meilleures pratiques dans le secteur du génie-conseil. Afin de maintenir des normes élevées communes à tout le secteur du génie-conseil, les membres de l'Association réitèrent leur engagement envers les meilleures pratiques en souscrivant à ces lignes directrices inspirées des plus hauts standards internationaux.



GUIDE D'APPLICATION DU BARÈME DES HONORAIRES (1235-87) – BÂTIMENT

Dans l'objectif d'obtenir une uniformité de traitement et d'établir clairement les livrables inclus dans chacune des étapes d'un projet et définis au décret 1235-87, le comité Bâtiment de l'AICQ a élaboré, avec la collaboration de la Société immobilière du Québec (SIQ), un « Guide d'application du décret 1235-87 » pour le domaine du bâtiment.



NORME CDAO AICQ (3^e ÉDITION)

Cette norme propose une méthode d'identification des calques pour faciliter l'échange des dessins et des informations entre les partenaires d'un projet. Reconnue comme une référence dans le domaine du bâtiment, de la construction et du génie civil.

ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

JOHANNE DESROCHERS, B.A.A., CAÉ

Présidente-directrice générale
jdesrochers@aicq.qc.ca
514 871-2229

KIM CADIEUX, B.A.A.

Coordonnatrice des événements et partenariats
kcadieux@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 27

BLANDINE KALALA

Adjointe administrative
bkalala@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 21

FRANCINE LOIGNON

Adjointe à la direction
floignon@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 26

PIERRE NADEAU, B.A.

Directeur des communications
pnadeau@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 28

VÉRONIQUE PLEAU

Adjointe administrative
vpleau@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 21





Association des
ingénieurs-conseils
du Québec

1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 930
Montréal (Québec) H3G 1R8

Tél. : 514 871.2229 • Téléc. : 514 871.9903 • info@aicq.qc.ca

aicq.qc.ca